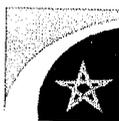


**ROYAUME DU MAROC**  
**LE PREMIER MINISTRE**

**ALLOCUTION  
DE M. LE PREMIER MINISTRE DRISS JETTOU  
A LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE PARIS**

**Sur le thème :**

**« ELARGIR L'ACCES A LA MICROFINANCE :  
ENJEUX ET ACTEURS »**



---

Paris, le lundi 20 juin 2005

---

**Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un honneur et un privilège d'intervenir, à l'occasion de cette conférence internationale, sur le thème combien important de la micro-finance.

Le Maroc, à l'instar de nombreux pays dans le monde, a pu mettre en œuvre et mesurer l'efficacité sociale du micro-crédit. Ce segment de la finance fait l'objet dans ce sens d'une sollicitude particulière de la part de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre de son engagement personnel dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

En proclamant l'année 2005, année internationale du micro crédit, l'Assemblée Générale des Nations Unies a entendu célébrer et saluer la contribution de cette activité à l'allègement de la pauvreté dans le monde. Ce rendez-vous de Paris revêt, en ce sens, une importance particulière ; au moment où la Communauté internationale s'apprête à préparer le changement d'échelle du micro-crédit, pour répondre aux besoins de 3 milliards de personnes dans le monde, privées de l'accès aux services financiers ; en vue d'atteindre les « *Objectifs de Développement du Millénaire* » ; lesquels visent à réduire de moitié, à



l'horizon 2015, le nombre des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le défi à relever, consiste à bâtir des systèmes financiers accessibles aux exclus de l'environnement financier traditionnel ; de sorte à réaliser la démocratisation de la finance, comme vecteur de lutte contre les fractures sociales et comme moyen de développement humain durable.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc est heureux de compter aujourd'hui parmi les pays qui ont une expérience respectable du micro-crédit malgré la jeunesse de ce segment financier dans le Royaume.

Le développement du micro-crédit au Maroc, est étroitement lié aux profondes transformations politiques et sociales que le pays a connues au cours de la dernière décennie, et à l'émergence en particulier, d'une société civile citoyenne et agissante.

C'est dans ce nouveau contexte politique et social qu'ont pu émerger et se sont fortement impliquées les ONG dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et que sont apparues de nouvelles



formes d'économie et de solidarité, que l'on regroupe sous le vocable générique d' « économie solidaire ».

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Lorsqu'au début des années 90, quelques pionniers, dont j'ai eu le privilège de faire partie, ont initié le micro-crédit au Maroc, il était bien difficile de prédire l'avenir de cette entreprise, encore moins d'en imaginer l'essor actuel ; car le produit paraissait dérisoire au regard des déficits sociaux et les moyens mobilisables sans rapport avec la taille critique nécessaire pour entamer la pauvreté.

L'activité du micro-crédit devait connaître, malgré tout, un développement remarquable, favorisée par la mise en place d'un environnement légal et réglementaire adéquat, par le dynamisme de ses promoteurs, et par l'importance des moyens mobilisés.

La vocation sociale du micro crédit a été affirmée par le législateur, qui en a réservé la gestion exclusivement aux associations, moyennant une triple exigence : la spécialisation de l'activité, garante de la professionnalisation, la viabilité financière et la transparence des comptes.



Il a aussi instauré un ensemble de règles prudentielles de gestion et de contrôle, visant à garantir la rigueur, la transparence et le professionnalisme ; de sorte à assurer aux associations de micro-crédit les garanties de solvabilité et de crédibilité, vis à vis des bailleurs de fonds et de la clientèle.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

L'expérience marocaine du micro-crédit est relativement récente ; elle fait déjà cependant office de référence dans la région.

La douzaine d'associations de micro-crédit agréées ont réalisé depuis leur création plus de 2 millions de prêts. Elles servent, par le biais de quelques 500 antennes, plus de 550.000 clients actifs, dont 75% de femmes, avec un taux de remboursement de 99%.

Ces résultats ont pu être atteints grâce à l'action remarquable des acteurs du micro-crédit, qui ont réussi en quelques années à déployer un réseau territorial exceptionnel, à acquérir l'expertise, à aguerrir leurs ressources humaines, et à développer un vaste portefeuille « clients ».

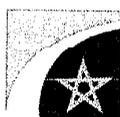


Le micro-crédit doit aussi son essor à l'appui des pouvoirs publics qui ont mobilisé d'importants moyens de financement et de garantie internes et internationaux ; sous forme de dons, de prêts concessionnels, de mécanismes de refinancement voire d'appuis au renforcement des capacités de gestion.

Les Associations de micro-crédit ont pu ainsi mobiliser à l'interne d'importantes contributions du Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social, et à l'externe des concours précieux notamment de la Banque Européenne d'investissement. Des pistes prometteuses sont envisagées dans le même sens avec l'Agence Française de Développement.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

D'importantes perspectives de redéploiement du micro-crédit sont envisagées. Elle s'appuient sur les conclusions et les recommandations d'une récente étude d'impact de l'activité du micro-crédit. Il en ressort notamment que l'activité de micro-crédit, dans notre pays, cible majoritairement les femmes ; elle a un impact positif sur le niveau des revenus, et influence directe sur le niveau de vie, sur la santé des populations et sur la scolarisation des enfants. Autrement dit, cette étude a prouvé la puissance d'impact du micro-crédit sur la pauvreté, sur la génération de revenus, sur



l'amélioration de l'autonomie des bénéficiaires et sur l'inclusion sociale d'une façon générale.

Une stratégie nationale, en cours de finalisation, se fixe ainsi pour objectifs le renforcement de la place de la micro-finance dans le système financier national, et plus globalement l'élargissement de son rôle dans la promotion et l'inclusion économique et sociale.

Parmi les principaux axes de réflexion retenus, figurent notamment la mise en place d'un fonds d'investissement, destiné à faciliter le refinancement des associations de micro-crédit et la création d'une centrale de risques.

**Monsieur le Président de la République,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

L'effet du micro-crédit sur les conditions de vie des bénéficiaires ; sa capacité à rompre la spirale de la pauvreté et à produire les transformations sociales souhaitées ne sont pas à démontrer, au Maroc comme ailleurs.

Le micro-crédit ne peut constituer cependant une solution providentielle pour le développement social ; ni la seule réponse à la problématique lourde et complexe de la pauvreté.



De tels objectifs supposent des politiques globales, couvrant l'ensemble de la chaîne de la transformation sociale - allant de l'éducation, la formation, la santé, l'emploi et le logement, à l'intégration aux circuits de production.

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a lancé précisément dans ce sens, lors d'un récent discours en mai 2005, une *Initiative Nationale pour le Développement Humain* - sous la forme d'un vaste programme à long terme, visant la lutte contre les fractures sociales et géographiques et la promotion d'un développement plus égal et durable.

Cette initiative est globale ; elle implique au-delà des acteurs publics l'ensemble des segments de la société. Elle cible, en priorité, les foyers de pauvreté dans les quartiers périphériques des villes et les communes rurales les plus défavorisées, et porte notamment sur le renforcement de l'accès des populations démunies aux services sociaux de base, la promotion des activités génératrices de revenus durables et l'aide aux personnes en situation de grande vulnérabilité.

Le micro-crédit est appelé à occuper une place centrale dans ces programmes, en tant que moyen de promotion des micro-entreprises et des micro-projets, susceptibles de faire reculer la pauvreté.



Le gouvernement marocain, qui est convaincu des vertus de la micro-finance, continuera à être à l'écoute des attentes des opérateurs, à appuyer leurs efforts et leurs plans de développement et à consolider globalement la croissance de ce secteur.

Je voudrais pour finir saluer l'ensemble des acteurs du micro-crédit, réunis au sein de ce Forum parisien, et rendre hommage à tous les hommes et les femmes de conviction qui, par leur engagement dans ce secteur, contribuent à faire reculer la pauvreté dans le monde.

Je vous remercie pour votre écoute et souhaite plein succès à vos travaux.

